

PROCÈS-VERBAL

De la deuxième rencontre du conseil d'établissement
qui s'est tenue le 19 novembre 2020, à 12 h 40, via Teams

- Sont présents :
- Mmes Cinthia Bédard, TOS
 - Justine Brault-Lavoie, élève
 - Sophie Boisjoly, conseillère d'orientation
 - Nathalie Boisvert, propriétaire Steakerie Ste-Marie
 - Carole Gignac, enseignante
 - Nadine Labrecque, directrice générale CJE des Moulins
- M. Emmanuel Foisy, élève
- Martin Hébert, directeur
- Sont absents :
- Mmes Khadidja Hadj*, enseignante
 - Hassiba Idir, coordonnatrice Aminate
- M. François Marceau*, enseignant

*Absences motivées

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la séance à 12 h 40.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-2021-04 Mme Carole Gignac propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Sophie Boisjoly appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 30 septembre 2020

CE-2021-05 Mme Sophie Boisjoly propose l'adoption du procès-verbal du 30 septembre 2020. Mme Nadine Labrecque appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.

4. Question du public

Aucun public.

5. Élection à la présidence

Puisqu'il manquait la présence de Mme Nathalie Boisvert à la dernière rencontre, l'élection à la présidence a été reportée à cette rencontre-ci. Puisque Mme Nadine Labrecque a manifesté son intérêt à la présidence, Mme Sophie Boisjoly propose sa nomination et Mme Carole Gignac appuie. Mme Nathalie Boisvert agira à titre de vice-présidente.

6. Nouveaux membres

M. Martin Hébert présente les deux élèves représentants du conseil d'élèves. Il s'agit de M. Emmanuel Foisy et de Mme Justine Brault-Lavoie. Il est mentionné que M. François Marceau est actuellement en convalescence. Il n'est pas remplacé, mais si son absence devait se prolonger, on verra à le remplacer. Mme Khadidja Hadj a dû quitter pour une urgence familiale. Par contre, le quorum est respecté. Mme Labrecque souhaite la bienvenue aux nouveaux élèves.

7. Sujets pour décision

7.1 Plan de lutte à l'intimidation et à la violence

M. Martin Hébert soumet le document de travail sur le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Le gouvernement demande d'implanter un plan de lutte officiellement dans les centres FGA et professionnels.

Le but est de combattre la violence, l'intimidation, la cyberintimidation et de s'adresser autant aux victimes, aux témoins, qu'aux agresseurs. Il faut d'abord débiter par faire un constat de la réalité de notre milieu, évaluer les forces et les vulnérabilités de notre milieu et les priorités du centre afin d'être en parfaite harmonie dans celui-ci.

Notre localisation géographique n'est pas un facteur d'analyse considéré, même si nos élèves proviennent de l'ensemble du territoire avec une grande disparité socio-économique. Nous ne sommes pas dans un milieu où la violence est prépondérante,

Il est souhaité d'agir en amont et de sensibiliser les élèves à la cyberintimidation. Il faut être proactif par des activités ludiques, de l'animation de kiosques, des capsules vidéo, de la sensibilisation, etc. Il serait souhaitable de mettre en place des mesures préventives lors de la semaine de la prévention et en sous-groupes ciblés, inviter des policiers, etc.

Le but ultime en 5 étapes est de :

- 1- Mettre fin à la violence ;
- 2- Nommer la nature de l'acte de violence observé ;
- 3- Orienter vers le comportement attendu ;
- 4- Exiger un changement de comportement ;
- 5- Vérifier la situation auprès de la victime et transmettre l'information.

Le contexte de confidentialité est considéré. M. Hébert interroge les membres sur le document. Le document sera réacheminé à tous les membres par courriel. Il demande de lui faire parvenir les commentaires et les suggestions par courriel. L'adoption du plan de lutte se fera à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

8. Information de la direction

8.1 Projets de développement

M. Hébert annonce qu'il a plusieurs projets de développement. Il en présente un de ces projets, en partenariat avec le CJE, sur le service d'aide à la formation. Le SAF a pour but de permettre aux élèves éloignés du scolaire, de développer des méthodologies de travail et des stratégies, permettre de participer à des activités organisées par le CJE afin d'établir un « coqueron » permettant l'adaptation des élèves tout en ayant des mesures plus souples, pour éventuellement poursuivre leur formation en FGA ou entrer sur le marché du travail. Ce projet sera mis en place en janvier prochain. Mme Hela Soufia a été embauchée à titre de conseillère pédagogique pour la mise en place de ce projet.

Mme Labrecque mentionne qu'elle et son équipe ont rencontré Mme Soufia, la semaine dernière et qu'ils sont très à l'aise de participer à ce projet et qu'il correspond à leurs services.

M. Hébert expose un autre projet sur la littératie. Une mesure de financement serait disponible avec le MIFI. Ce projet serait en collaboration avec l'organisme Aminate. On prévoit engager une enseignante en francisation, qui se déplacerait dans leurs locaux, afin de stimuler la clientèle de niveau alphabétisation, qui ont de grandes difficultés et qui ne sont pas en mesure de suivre le rythme imposé dans les classes de francisation.

Il mentionne un autre projet, toujours avec l'organisme Aminate et en lien avec le MIFI. Il s'agit d'une offre de cours qui permettrait d'éviter de faire le test de valeurs exigé aux immigrants.

Le centre est présentement à la recherche de nouveaux locaux, dans la région de Terrebonne, pour éventuellement desservir une plus grande clientèle. La construction d'une bâtisse pourrait être envisageable.

Puisque le centre n'est pas en mesure, avec ses espaces restreints, de respecter les mesures de distanciation prescrite par la Santé publique, lors de la période du dîner, il a été décidé de permettre le téléenseignement pour les élèves de secondaire 3, 4 et 5 les après-midis. Cela touche entre 200 et 250 élèves.

Ils doivent quitter à 12 h 35, se rendre à la maison et se brancher afin de suivre leur cours d'après-midi **en ligne** selon leur horaire habituel. Les enseignants prennent les présences. Les élèves qui ne peuvent quitter, faute de transport, peuvent rester et suivre leur cours en classe. Tous les autres élèves suivent leurs cours au centre, selon l'horaire habituel.

M. Hébert questionne les élèves sur cette méthode. M. Emmanuel Foisy indique qu'il doit rester à l'école et mentionne qu'en général, les élèves trouvent cette situation plus simple et qu'ils aiment cette façon de faire. Mme Justine Brault-Lavoie préfère rester en classe au lieu de quitter. Elle a remarqué que lorsque les enseignants expliquent en ligne, les élèves comprennent bien. Elle trouve que c'est une bonne solution pour limiter les rassemblements dans l'école.

8.2 Formation pour les membres des CE

M. Hébert annonce que les membres recevront sous peu, une capsule destinée à tous les membres des conseils d'établissement. Il s'agit d'une formation qui explique les rôles de chacun. Également, un document sera aussi diffusé afin de mieux comprendre le niveau décisionnel du nouveau conseil d'administration du CSSDA. Le tout sera acheminé par courriel dans les prochaines semaines.

8.3 Conseil d'administration CSSDA

Voir 8.4

8.4 Clientèle

M. Hébert constate que la clientèle du Centre l'Avenir est stable contrairement au centre La Croisée. Les classes de présecondaire et de FBC sont pleines, avec une petite liste d'attente et il reste quelques places en secondaire 3, 4 et 5. Cependant, en formation à distance, on constate une grande augmentation d'inscriptions. De plus, dû au contexte actuel, beaucoup d'élèves ont choisi de transférer du présentiel vers la formation à distance. Afin de répondre à cette demande et d'assurer un service adéquat, deux enseignants en français et un enseignant en mathématiques ont été ajoutés en support aux enseignants actuels. Le niveau de décrochage ne semble pas avoir augmenté. On compte près de 700 élèves au total, dont 300 en français.

Au niveau de la clientèle, nous en avons beaucoup dans les résidences pour les personnes âgées (RPA) et les CHSLD. Il est actuellement très difficile de donner les cours dans le contexte pandémique, en tenant compte des problèmes de santé, de l'âge et de l'utilisation de la technologie. Plusieurs enseignants ne peuvent travailler.

Pour la clientèle du FIS, on constate sensiblement le même nombre d'élèves que l'an passé. Les groupes sont composés de 15 élèves. Les élèves fonctionnent bien malgré le port du masque exigé. Ils sont dans une bulle et sont très contents de pouvoir fréquenter.

9. Information de la présidence

Mme Labrecque mentionne la mise en place du projet SAF avec le centre que M. Hébert a expliqué au point 8.1.

Elle informe d'un nouveau projet est aussi mis en place : CJE TV. Le CJE a procédé à l'embauche d'une ressource en production et en réalisation avec la mise sur pied d'un plateau de tournage pour la création de capsules Web. Les jeunes intéressés pourront occuper divers rôles lors de production et la réalisation de capsules. Mme Labrecque va nous envoyer un document contenant tous les détails afin que nous puissions en faire la promotion auprès de nos élèves.

Ce projet est en collaboration avec la MRC Les Moulins et à une demande de subvention. Ils souhaitent la pérennité de ce projet. Le but est aussi de permettre aux organismes de la région, qui n'ont pas les moyens financiers, de se mettre en valeur et être plus visible auprès de la population. Un stand-up a déjà été préparé avec le Théâtre Côte à côte.

10. Information des membres du personnel

Aucun sujet.

11. Information des représentants des élèves

Mme Justine Brault-Lavoie informe que le comité d'élèves essayera de mettre en place des activités pour Noël. Le comité se rencontrera sous peu.

12. Varia

La prochaine rencontre aura lieu le 21 janvier prochain. Un seul lien Teams sera envoyé.

13. Levée de l'assemblée

CE-2021-06 L'ordre du jour étant épuisé à 13 h 39, Mme Sophie Boisjoly propose que la réunion soit levée, appuyée par Mme Justine Brault-Lavoie. Adoptée à l'unanimité.

La présidente,

La secrétaire,

Nadine Labrecque

France Ricard